

« L'ETAT EN REGION CENTRE »
BILAN 2012
CONTRIBUTION RECTORAT

La stratégie académique au regard de son territoire éducatif repose sur 4 axes principaux

Assurer la maîtrise des fondamentaux au cours de la scolarité obligatoire,
Renforcer l'équité sur le territoire,
Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire,
Développer l'ambition scolaire- Faire du parcours « Bac-3 Bac+3 » le prolongement logique de la scolarité obligatoire

Sont présentés ici, les différents aspects de la politique éducative qui sont développés conjointement avec l'ensemble des partenaires de l'Education Nationale en région : services déconcentrés de l'Etat et collectivités territoriales.

1. UN PILOTAGE SUR LE TERRITOIRE A MEME D'ASSURER L'EQUITE

⇒ Un territoire marqué par sa diversité et le poids du rural

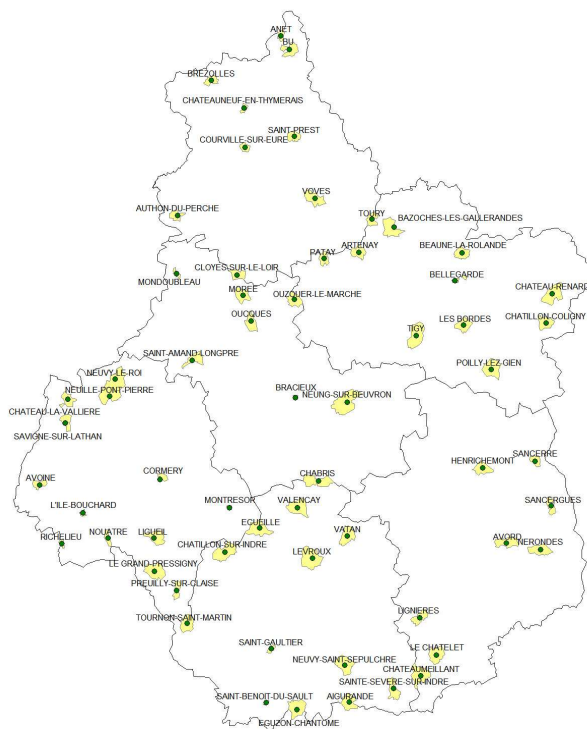
La Région Centre se caractérise par la sur-représentation simultanément de la population résidant en zone rurale et de celle résidant en zone urbaine sensible. Ces traits se retrouvent en termes d'implantation des écoles et des établissements scolaires

<i>Part de la population vivant (Données 2009)</i>	Centre	France
dans l'espace à dominante rurale	27,5%	18%
en zone urbaine sensible	11%	6,8%

	% Écoles Communes <2000h	% Écoles Communes <3000h	% collèges communes < 2000h	% collèges communes < 3000h
Cher	63,6%	67,6%	22,2%	30%
Eure et Loir	57,5%	62,7%	7,7%	25,6%
Indre	61,8%	69,4%	25,9%	48,1%
Indre et Loire	46,1%	53,7%	21,4%	23,2%
Loir et Cher	64%	71,3%	25,9%	25,9%
Loiret	42,8%	50,9%	7,1%	17,9%
Académie	54,2%	60,9%	17%	26%
National	37,8%	40,3%	14%	22%

⇒ La mise en réseaux des collèges ruraux

LES COLLEGES RURAUX DE L'ACADEMIE



Plusieurs actions ont été développées pour éviter l'isolement des équipes pédagogiques :

- un séminaire académique février 2012 au Lycée Claude de France à Romorantin, engageant à la réflexion sur les pratiques pédagogiques communes et les expérimentations mobilisables
- la mise en réseaux des établissements concernés
- le déploiement des ENT (espaces numériques de travail)
- l'expérimentation « enseigner avec les tablettes numériques »

⇒ L'accès à la culture, notamment scientifique, encouragé avec la mise en place de l'enseignement intégré des sciences et de la technologie EIST

Par une approche transversale des trois programmes de sciences physiques, sciences et vie de la terre et de technologie au collège, il s'agit de **développer la curiosité et de donner le goût des sciences** expérimentales et technologiques.

⇒ Des bassins d'éducation et de formation redéfinis et réactivés

Pour permettre la réflexion commune, faciliter les **liaisons inter degrés** et assurer la **mise en cohérence des dispositifs** offerts à l'échelon du territoire, les contours des bassins d'éducation et de formation ont été redéfinis. Ces derniers sont pilotés par les Directeurs académiques des services de l'Education Nationale (DASEN) adjoints du Recteur et animés par des chefs d'établissement et inspecteurs. Ils sont dotés de moyens de formation pour répondre aux besoins identifiés à l'échelon local.



2. LA LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE : UNE MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS

⇒ La mise en place des plates formes de suivi : un mode de coordination de l'information pour un accompagnement individualisé

L'installation en 2011 du système interministériel d'échanges d'informations (SIEI), permet d'identifier rapidement les élèves de plus de 16 ans ayant quitté les formations Education nationale et que l'on ne retrouve pas inscrits auprès d'autres opérateurs de formation

Cartographie des 18 plates-formes locales



→ **Enjeu** : coordonner tous les acteurs territoriaux, sous l'autorité des préfets et avec le concours et l'implication forte des services de l'Éducation nationale pour agir plus tôt et de manière plus lisible sur les jeunes de plus de 16 ans sans diplôme et sans solution.

→ **Objectif** : trouver des solutions adaptées et fournir un accompagnement personnalisé aux jeunes qui n'ont pas de solution de formation ou d'insertion et qui ne sont pas suivis par les missions locales.

→ 18 Responsables de plate-forme

→ 6 Responsables départementaux et 2 Responsables départementaux adjoints

→ 1 Responsable académique

⇒ Depuis 2006, l'académie a mis en place avec l'ensemble des partenaires le dispositif « **Assure ton année** » qui trouve son prolongement désormais avec le dispositif « **Assure ton année** ». Grâce à un tutorat, les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement renforcé.

Assure ton année « Accompagnement renforcé des jeunes »



⇒ **Une réflexion poursuivie et un travail salué dans le cadre du débat « Refondons l'école »**
 13 septembre 2012 : venue du Ministre Vincent PEILLON

REFONDONS L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

Prévenir le décrochage:
une responsabilité à partager ?



⇒ **Une mobilisation suivie d'effets**

Comparaison des campagnes SIEI octobre 2011 et octobre 2012

	Octobre 2011	Octobre 2012
Effectifs des élèves de plus de 16 ans scolarisés à l'année n non retrouvés en n+1	8615	6459
Part des non retrouvés dans l'ensemble des élèves du 2 nd degré	4,3%	3,24%
Part des élèves non retrouvés dans l'ensemble des effectifs de plus de 16 ans	10,8%	8%

3. DEVELOPPER L'AMBITION, FAVORISER LES POURSUITES D'ETUDES

L'académie d'Orléans-Tours connaît un **déficit structurel en termes de poursuite d'études**, non justifié par les résultats des élèves. La continuité « **Bac-3/ Bac+3** » doit désormais être perçue comme le prolongement logique de la scolarité obligatoire.

Taux de poursuite d'études des bacheliers (public et privé)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Académie	72,2%	71,8%	70,7%	72,4%	72%	69,1%
National	74,5%	73,3%	73,8%	74,5%	74,9%	71,9%
Écart	- 2,3 pts	-1,5 pt	- 3,1 pts	- 2,1 pts	- 2,9 pts	- 2,8pts

⇒ Encourager l'orientation choisie

Pour donner à voir la diversité des domaines, des parcours et des métiers, est mis en place **dès la classe de 5^{ème}** un « **parcours de découverte des métiers et des formations** » PDMF qui permet à l'élève de capitaliser l'ensemble des informations, des expériences (stages, visites d'entreprises ...) grâce au *webclasseur*. De nombreuses ressources sont mobilisables sur le site «www.monorientationenligne.fr».

Au lycée, **trois dispositifs** contribuent pleinement à la construction **du projet d'orientation de l'élève** :

- ✚ **Les enseignements d'exploration.** Au nombre de 2, et choisis par l'élève et sa famille, ces enseignements sont l'occasion de découvrir de nouveaux domaines et ne contraignent en rien l'orientation à l'issue de la classe de seconde. Pour mettre en lumière la diversité des parcours possibles, l'académie offre un **choix de 27 enseignements d'exploration** et s'assure d'une implantation cohérente sur le territoire pour que quel que soit le lieu où l'élève réside, l'éventail des enseignements offerts soit assez large. Pour répondre à cet objectif, les établissements proches sont encouragés à mettre en réseau les enseignements les plus rares.
- ✚ **L'accompagnement personnalisé.** Ce dispositif inscrit à l'emploi du temps de l'élève à raison de 2 heures semaines ou 72 heures annuelles est conçu pour répondre aux besoins diversifiés de l'élève. Quatre type d'activités sont proposés : une aide méthodologique, du soutien, de l'approfondissement ainsi qu'un volet orientation.
- ✚ **Le tutorat pour l'aide à l'orientation.** Les élèves qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement réalisé par un enseignant de façon à construire un parcours d'orientation en cohérence avec le parcours de formation et les compétences acquises.

Comme chaque année, **les salons et forums de l'orientation**, tout comme les journées portes ouvertes constituent des moments privilégiés pour permettre aux élèves et leurs familles d'obtenir toute l'information requise. Pour 2012-2013, ces rencontres sont organisées sous la thématique de la mixité des formations. En partenariat avec la Préfecture et la Région, **l'égalité filles-garçons** est au centre de nombreuses actions.

En partenariat avec la DIRRECTE, les CCI, et les différentes branches professionnelles, l'académie développe de nombreuses actions **pour valoriser les filières industrielles** et mieux faire connaître les débouchés et parcours qui leur sont liés. On notera en particulier, le succès rencontré par le concours « voyage au centre de l'industrie » ainsi que la mobilisation pour la préparation de la 2^{ème} édition de la semaine de l'industrie

⇒ Lutter contre l'inégalité des destins scolaires

Lancées en novembre 2008, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le secrétariat d'Etat en charge de la politique de la ville, les cordées de la réussite, par **des actions coordonnées de tutorat et d'accompagnement encouragent l'ambition et la réussite scolaire des jeunes « qui en raison de leur origine sociale ou territoriale, brident leur ambition scolaire ou ne disposent pas de toutes les clés pour s'engager avec succès dans une formation longue »** (*Charte des cordées de la réussite*)

Les cordées s'attachent à créer des liens entre l'enseignement supérieur (Université, CPGE), qualifiés de têtes de cordées et des établissements sources : lycées et collèges.

L'académie d'Orléans-Tours engagée dans le dispositif avec l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) dès 2009, s'est attachée à

- étendre progressivement les cordées à l'ensemble des départements
- impliquer les lycées agricoles LGTA
- permettre aux élèves issus de la voie professionnelle de bénéficier du dispositif

A la rentrée 2012, ce sont 18 cordées qui sont installées dans l'académie, dont 3 impliquent les LGTA et 2 des LP. 3579 élèves profitent des actions ainsi développées : 1972 lycéens et 1607 collégiens.

Carte de l'implantation des cordées rentrée 2012



⇒ Faire évoluer la carte des formations pour une élévation des qualifications et une insertion professionnelle réussie

Pour répondre aux enjeux d'élévation des qualifications, tout en tenant compte de l'évolution des besoins de la sphère productive, la carte des formations professionnelles, résultat d'un travail de concertation mené entre le rectorat et la Région a été définie selon une nouvelle méthode, s'appuyant, en particulier, sur la consultation des différentes branches professionnelles.

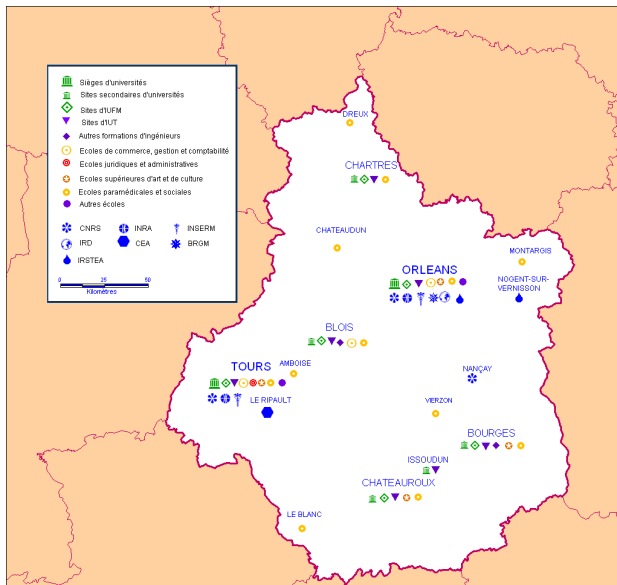
Ainsi, la nouvelle carte entérine la transformation de certains CAP en baccalauréats professionnels dans la filière correspondant, de même qu'elle veille à ouvrir les possibilités de poursuites d'études aux bacheliers professionnels et technologiques.

⇒ Contribuer à l'attractivité des formations du supérieur en Région Centre

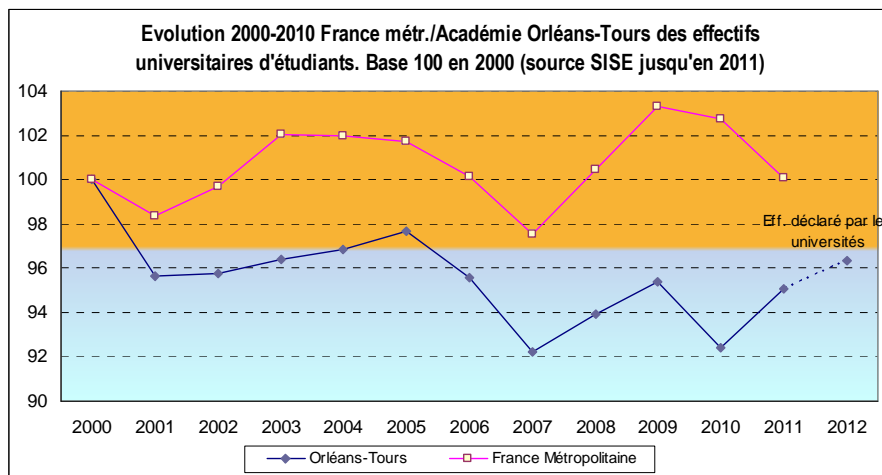
Le paysage de l'enseignement supérieur en Région Centre est riche. Articulé autour de 2 universités, lesquels recouvrent 6 sites différents, de 9 écoles sur 4 sites, de 9 CPGE (public et privé), de 76 BTS (public et privé) et de 10 BTSA, l'enseignement supérieur repose sur un maillage territorial qui constitue un atout en termes de proximité, mais une faiblesse en termes de taille critique.

Un état des lieux complet a été présenté dans le cadre des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche qui a conduit les acteurs présents à formuler au titre des propositions :

Disposer d'un nouvel espace de discussion et de délibération qui permette d'élaborer ensemble une vision régionale de l'offre de formation qui ait plus de cohérence et mettre autour de la table le rectorat, les universités, les écoles, la Région, les collectivités territoriales concernées.
Engager l'élaboration concertée du Schéma régional directeur de l'offre de formation et de la recherche. (Rapport Anne LAVIGNE Philippe VENDRIX)



Outre, la question de l'implantation de l'offre se pose celle de son attractivité. Au cours de la dernière décennie, contrairement à la tendance nationale, les effectifs étudiants en Région Centre se sont réduits, même si les données déclarées 2011 semblent s'inverser.



Pour répondre à ces enjeux, un Observatoire Régional de l'enseignement supérieur (ORES) est en cours d'installation. De même, la réflexion sur le schéma régional est-elle engagée.

Enfin, le rectorat et l'université se sont largement mobilisés dans la mise en place du **projet EDIFICE** permettant de familiariser les étudiants de Classes préparatoires à la recherche. Trois établissements d'Orléans sont ainsi engagés dans cette expérimentation à même de développer les liens entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur

Sarah Roux-Périnet
Cabinet du Recteur
Conseiller du Recteur 2nd degré-enseignement supérieur
Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional